



FORMATION

PUBLIC

L'ensemble du personnel

TARIFS

Nous consulter

AGENDA

voir a2s-conseil.fr

DUREE

3 heures (soit ½ journée)

FORMATEUR(S)

Formateur expérimenté et certifié à l'INRS

PARTICIPANTS

Maximum : 10

NORD

A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

FORMATION A L'UTILISATION D'UN DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE

OBJECTIFS

Cette formation a pour finalité de permettre à toute personne d'alerter les secours et de prendre en charge une personne en arrêt cardio – respiratoire avant l'arrivée des secours extérieurs

CONTENU

- La protection et la prévention :
 - Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
 - Les dégagements d'urgence
- Examiner la victime :
 - Déceler une urgence vitale
- Faire alerter ou alerter :
 - Les interlocuteurs en matière de prévention
 - L'intérêt d'informer face à une situation à risque
 - La description d'une situation dangereuse
 - Les moyens d'alerte
 - Les numéros d'urgence
 - Le message d'alerte
- Secourir :
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas
- Le défibrillateur :
 - La localisation
 - La composition de l'équipement
 - Le mode d'utilisation et le fonctionnement
 - Les cas particuliers

PRE-REQUIS

Aucun

MODALITES D'ANIMATION

- Démonstration par le formateur
- Etude de cas
- Mise en situation

SUPPORT

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Décret n°2007-705 du Code de la Santé Publique

Arrêté du 06 novembre 2009

Article r4 1 4 1-3-1 du Code du travail

VALIDATION

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation



FORMATION

NORD

A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr

